



Formation HUET (abandon d'urgence d'hélicoptère) pour les passagers

24 mars 2022



Aperçu

- Objectifs
- Cadre juridique
- Autres exploitants canadiens de flottes d'hélicoptères
- Principes directeurs
- Méthodes potentielles de formation
- Populations et catégories de formation de la GCC
- Étape suivante – Expert-conseil
- Premières réflexions sur le contrat de formation
- Questions



Objectifs

- Résumer le cadre prévu par la loi/réglementaire
- Définir les catégories de passagers des hélicoptères de la GCC
- Définir les méthodes potentielles de formation
- Décrire la stratégie d'approvisionnement
- Définir les exigences en matière de conseil et de recherche pour l'expert-conseil



Cadre juridique

- **Règlement sur la santé et la sécurité au travail (aéronefs) (RSSTA)**
 - **6.15(1)** *Toute personne qui utilise de l'équipement de protection reçoit des consignes sur son utilisation.*
- **Règlement de l'aviation canadien (RAC)**
 - **Alinéa 602.89(1)(a)** *Le commandant de bord d'un aéronef doit s'assurer que les passagers à bord reçoivent, avant le décollage, des instructions concernant [...] l'emplacement et le mode d'utilisation des issues;*
 - **Alinéa 602.89(2)(a)** *Le commandant de bord d'un aéronef doit s'assurer que les passagers à bord reçoivent [...] dans le cas d'un vol au-dessus d'un plan d'eau, où le transport des gilets de sauvetage, des dispositifs de flottaison personnels et des vêtements de flottaison individuels est exigé [...] des instructions sur l'emplacement et le mode d'utilisation de ces articles;*
- **Norme 723 de Transports Canada – Exploitation d'un taxi aérien : Avions (RAC)**
 - **723.23(d)** *Le manuel d'exploitation de la compagnie de l'exploitant aérien doit préciser les exposés à donner aux passagers en cas d'atterrissage forcé [...];*
 - **723.98(25)** *La formation dispensée à tous les membres d'équipage doit porter notamment sur les sujets suivants :*
 - *Principes de survie;*
 - *Contenu de la trousse de matériel de survie;*
 - *Utilisation du matériel de survie transporté à bord de l'aéronef en fonction du type d'opération.*



Cadre juridique

- Résumé des exigences légales en matière de formation des passagers d'hélicoptères
 - Formation sur l'EPI
 - Combinaisons d'immersion, casques, etc.
 - Séance d'information obligatoire sur la sécurité avant le vol
 - Emplacement et utilisation des portes et des issues de secours
 - Emplacement et utilisation du matériel de survie à bord de l'aéronef
 - Instruction concernant l'utilisation du matériel de survie
 - Principes de survie
 - Contenu de la trousse de matériel de survie
 - Utilisation du matériel de survie transporté à bord de l'aéronef en fonction du type d'opération
 - Manuel d'exploitation
 - Consignes à l'intention des passagers en cas d'atterrissage forcé

Conclusion : Il n'existe aucune exigence réglementaire de fournir aux passagers des hélicoptères de la GCC une formation sur l'abandon d'urgence d'hélicoptère (HUET). Par conséquent, la prestation d'une telle formation est laissée à la discrétion de la GCC, en fonction d'une analyse des risques liés à la tâche (ART).

Autres exploitants canadiens

- Zone extracôtière de l'Atlantique – Association canadienne des producteurs pétroliers
 - Avant se déplacer au large.
 - Initiation et formation élémentaire à la sécurité et aux situations d'urgence en mer de 5 jours (BOSIET).
 - La formation BOSIET comprend des exercices en piscine dans le cadre de l'HUET (1 jour).
 - Tous les employés doivent s'entraîner à sortir d'un hélicoptère submergé ou partiellement submergé.
 - Séance d'information obligatoire sur la sécurité avant le vol.
 - Chaque passager reçoit une séance d'information sur la sécurité avant chaque vol, y compris sur l'utilisation des équipements d'urgence et les procédures d'urgence.
 - La formation est conforme aux normes de l'Offshore Petroleum Industry Training Organization (OPITO).
 - Les conditions préalables incluent le respect des normes médicales établies par l'Association canadienne des producteurs pétroliers (ACPP).



Autres exploitants gouvernementaux

- Forces armées canadiennes
 - Avant de voyager en hélicoptère au large des côtes, les passagers doivent recevoir une séance d'information sur la sécurité avant le vol.
 - À déterminer par l'expert-conseil.
- Garde côtière des États-Unis
 - L'USCG possède ses propres installations de formation.
 - La formation HUET, qui comprend l'évacuation d'un simulateur renversé, est donnée aux équipages d'aéronefs.
 - La politique de l'USCG concernant les passagers d'hélicoptères doit être confirmée par un expert-conseil.



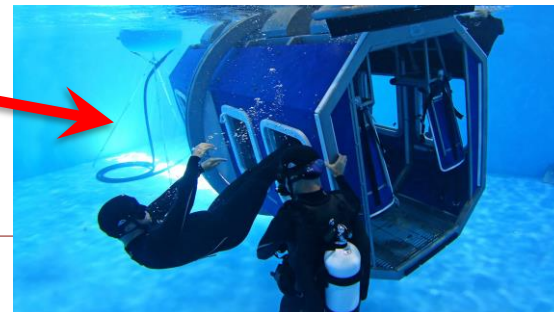
Principes directeurs

- Lien entre le risque et la fréquence des vols pour les passagers de la GCC.
 - Le niveau de risque pour les passagers des hélicoptères de la GCC varie proportionnellement à la fréquence des vols.
 - Plus le nombre de vols augmente, plus le niveau de risque pour le passager augmente.
- Tous les passagers d'hélicoptères de la GCC devraient recevoir une formation d'évacuation sous l'eau correspondant au niveau de risque.
 - Les passagers effectuant plus de vols reçoivent une formation plus approfondie.
 - Les passagers effectuant moins de vols reçoivent une formation moins poussée.
 - Tous les passagers recevront une séance d'information sur la sécurité avant chaque vol.
 - Lorsqu'une opération comporte plusieurs vols, une séance d'information sur la sécurité doit être donnée avant le premier vol de la journée. Des séances supplémentaires seront fournies à la discrétion du pilote commandant de bord, conformément aux exigences réglementaires de Transports Canada.



Méthodes potentielles de formation – *Formation HUET complète*

- Trois phases
 - Phase en classe
 - Théorie, EPI et procédures
 - Phase sur l'équipement
 - Enfiler les EPI
 - Utiliser l'EPI dans une piscine
- Phase pratique
 - Formation sur le simulateur
 - Simulateur de type Bell
 - S'entraîner à s'échapper d'un simulateur renversé



Méthodes potentielles de formation –

Familiarisation avec les procédures d'urgence

- Deux phases
 - Phase en classe
 - Théorie, EPI et procédures
 - Phase sur l'équipement
 - Enfiler les EPI
- Utiliser l'EPI dans une piscine
- Possibilité de formation « en cage »



Méthodes potentielles de formation –

Séance d'information sur la sécurité avant le vol

- Tous les passagers d'hélicoptères de la GCC
 - Avant chaque vol
 - Séance d'information fournie par le pilote commandant de bord (PIC)
 - Pour les missions comportant de multiples vols
 - Séance d'information quotidienne avant le premier vol de la journée
 - Séances d'information supplémentaires du PIC, au besoin
 - Changements dans le plan
 - Changements dans les circonstances



Catégories de formation

Catégorie de formation	Population	Descripteur	Critères	Besoins en formation	Capacité annuelle estimée	Intervalle des formations de remise à niveau	Autres commentaires
Opérations de vol de routine de la GCC	1	Équipage aérien	Tous les pilotes de TC et les techniciens d'entretien d'aéronefs	Formation HUET complète	Expert-conseil	3 ans	1. Formation dispensée par Transports Canada
	2	Passagers fréquents	Les employés de la GCC embarquant sur plus de 12 vols par an	Formation HUET complète	Expert-conseil	5 ans + examen vidéo annuel	1. 1 à 2 jours 2. Comprend une formation théorique (en classe) et une formation pratique dans une piscine avec simulateur d'hélicoptère renversé.
	3	Passagers occasionnels	4 à 12 vols par an	Formation de familiarisation aux procédures d'urgence	Expert-conseil	5 ans + examen vidéo annuel	1. Comprend une demi-journée de formation théorique et une demi-journée de formation sur les EPI (combinaisons d'immersion). 2. Doit inclure l'enfilage de combinaisons d'immersion et peut inclure une formation en piscine sur les EPI.
	4	Passagers volant rarement	1 à 3 vols par an	Séance d'information sur la sécurité avant le vol	Expert-conseil	Avant le vol	1. Fonctionnaires du gouvernement, personnel d'évaluation médicale, médias 2. Expert-conseil pour définir les points d'enseignement pour le cours vidéo en ligne/procédures au-dessus de l'eau en hélicoptère
Opérations de vol à des fins particulières de la GCC	5	Entrepreneurs	Les entrepreneurs et les employés d'autres ministères utilisant les hélicoptères de la GCC pour des déplacements au-dessus des eaux.	Les besoins en formation sont proportionnels aux paramètres pour les passagers fréquents/occasionnels/volant rarement.	Expert-conseil		1. Entrepreneurs, employés d'autres ministères (relevés sur la faune, observation des baleines, etc.) 2. L'énoncé des travaux des entrepreneurs devrait normalement exiger que l'entrepreneur soit formé en fonction des normes de la GCC, avec une exigence technique. 3. La formation des employés d'autres ministères doit être assurée par leur ministère selon les normes de la GCC. 4. Pour les contrats d'urgence, les exigences de formation pour les entrepreneurs peuvent être adaptées en fonction de l'urgence de la situation. (autorité d'approbation)
	6	Changements d'équipage de navires	Personnel de la GCC + MPO/autres ministères + scientifiques civils utilisant des hélicoptères pour effectuer des changements d'équipage.	Les besoins en formation sont proportionnels aux paramètres pour les passagers fréquents/occasionnels/volant rarement.	Expert-conseil		1. On présume un maximum de quatre changements d'équipage en une saison, un ou deux vols au-dessus de l'eau par personne et par changement d'équipage.
	7	Projets d'infrastructure	Tout le personnel de la GCC et n'appartenant pas à la GCC participant à un projet d'infrastructure où le personnel du projet utilise des hélicoptères de la GCC pour des déplacements au-dessus de l'eau.	Voir le commentaire 2.	Expert-conseil		1. Comprend les projets d'infrastructure où les hélicoptères de la GCC sont utilisés pour transporter des employés de la GCC ainsi que des employés et des entrepreneurs de projet n'appartenant pas à la GCC vers et depuis le site du projet lorsque le plan de vol passe au-dessus de l'eau. 2. Les besoins particuliers en matière de formation doivent être déterminés dans le cadre du plan de projet, en fonction de la durée du projet et du nombre moyen de vols prévu par membre du personnel du projet.

Population 1 – Équipage de TC

Catégorie de formation	Population	Descripteur	Critères	Besoins en formation	Capacité annuelle estimée	Intervalle des formations de remise à niveau	Autres commentaires
Opérations de vol de routine de la GCC	1	Équipage aérien	Tous les pilotes de TC et les techniciens d'entretien d'aéronefs	Formation HUET complète	Expert-conseil	3 ans	1. Formation dispensée par Transports Canada
	2	Passagers fréquents	Les employés de la GCC embarquant sur plus de 12 vols par an	Formation HUET complète	Expert-conseil	5 ans + examen vidéo annuel	1. 1 à 2 jours 2. Comprend une formation théorique (en classe) et une formation pratique dans une piscine avec simulateur d'hélicoptère renversé.
	3	Passagers occasionnels	4 à 12 vols par an	Formation de familiarisation aux procédures d'urgence	Expert-conseil	5 ans + examen vidéo annuel	1. Comprend une demi-journée de formation théorique et une demi-journée de formation sur les EPI (combinaisons d'immersion). 2. Doit inclure l'enfilage de combinaisons d'immersion et peut inclure une formation en piscine sur les EPI.
	4	Passagers volant rarement	1 à 3 vols par an	Séance d'information sur la sécurité avant le vol	Expert-conseil	Avant le vol	1. Fonctionnaires du gouvernement, personnel d'évaluation médicale, médias 2. Expert-conseil pour définir les points d'enseignement pour le cours vidéo en ligne/procédures au-dessus de l'eau en hélicoptère
Opérations de vol à des fins particulières de la GCC	5	Entrepreneurs	Les entrepreneurs et les employés d'autres ministères utilisant les hélicoptères de la GCC pour des déplacements au-dessus des eaux.	Les besoins en formation sont proportionnels aux paramètres pour les passagers fréquents/occasionnels/volant rarement.	Expert-conseil		1. Entrepreneurs, employés d'autres ministères (relevés sur la faune, observation des baleines, etc.) 2. L'énoncé des travaux des entrepreneurs devrait normalement exiger que l'entrepreneur soit formé en fonction des normes de la GCC, avec une exigence technique. 3. La formation des employés d'autres ministères doit être assurée par leur ministère selon les normes de la GCC. 4. Pour les contrats d'urgence, les exigences de formation pour les entrepreneurs peuvent être adaptées en fonction de l'urgence de la situation. (autorité d'approbation)
	6	Changements d'équipage de navires	Personnel de la GCC + MPO/autres ministères + scientifiques civils utilisant des hélicoptères pour effectuer des changements d'équipage.	Les besoins en formation sont proportionnels aux paramètres pour les passagers fréquents/occasionnels/volant rarement.	Expert-conseil		1. On présume un maximum de quatre changements d'équipage en une saison, un ou deux vols au-dessus de l'eau par personne et par changement d'équipage.
	7	Projets d'infrastructure	Tout le personnel de la GCC et n'appartenant pas à la GCC participant à un projet d'infrastructure où le personnel du projet utilise des hélicoptères de la GCC pour des déplacements au-dessus de l'eau.	Voir le commentaire 2.	Expert-conseil		1. Comprend les projets d'infrastructure où les hélicoptères de la GCC sont utilisés pour transporter des employés de la GCC ainsi que des employés et des entrepreneurs de projet n'appartenant pas à la GCC vers et depuis le site du projet lorsque le plan de vol passe au-dessus de l'eau. 2. Les besoins particuliers en matière de formation doivent être déterminés dans le cadre du plan de projet, en fonction de la durée du projet et du nombre moyen de vols prévu par membre du personnel du projet.

Population 2 – Passagers fréquents

Catégorie de formation	Population	Descripteur	Critères	Besoins en formation	Capacité annuelle estimée	Intervalle des formations de recyclage	Autres commentaires
Opérations de vol de routine de la GCC	1	Équipage aérien	Tous les pilotes de TC et les techniciens d'entretien d'aéronefs	Formation HUET complète	Expert-conseil	3 ans	1. Formation dispensée par Transports Canada
	2	Passagers fréquents	Les employés de la GCC embarquant sur plus de 12 vols par an	Formation HUET complète	Expert-conseil	5 ans + examen vidéo annuel	1. 1 à 2 jours 2. Comprend une formation théorique (en classe) et une formation pratique dans une piscine avec simulateur d'hélicoptère renversé.
	3	Passagers occasionnels	4 à 12 vols par an	Formation de familiarisation aux procédures d'urgence	Expert-conseil	5 ans + examen vidéo annuel	1. Comprend une demi-journée de formation théorique et une demi-journée de formation sur les EPI (combinaisons d'immersion). 2. Doit inclure l'enfilage de combinaisons d'immersion et peut inclure une formation en piscine sur les EPI.
	4	Passagers volant rarement	1 à 3 vols par an	Séance d'information sur la sécurité avant le vol	Expert-conseil	Avant le vol	1. Fonctionnaires du gouvernement, personnel d'évaluation médicale, médias 2. Expert-conseil pour définir les points d'enseignement pour le cours vidéo en ligne/procédures au-dessus de l'eau en hélicoptère
Opérations de vol à des fins particulières de la GCC	5	Entrepreneurs	Les entrepreneurs et les employés des autres ministères utilisant les hélicoptères de la GCC pour les déplacements au-dessus des eaux.	Les besoins en formation sont proportionnels aux paramètres pour les passagers fréquents/occasionnels/volant rarement.	Expert-conseil		1. Entrepreneurs, employés des autres ministères (relevés sur la faune, observation des baleines, etc.) 2. L'énoncé des travaux des entrepreneurs devrait normalement exiger que l'entrepreneur soit formé en fonction des normes de la GCC, avec une exigence technique. 3. La formation des employés des autres ministères doit être assurée par leur ministère selon les normes de la GCC. 4. Pour les contrats d'urgence, les exigences de formation pour les entrepreneurs peuvent être adaptées en fonction de l'urgence de la situation. (autorité d'approbation)
	6	Changements d'équipage de navires	Personnel de la GCC + MPO/autres ministères + scientifiques civils utilisant des hélicoptères pour effectuer des changements d'équipage.	Les besoins en formation sont proportionnels aux paramètres pour les passagers fréquents/occasionnels/volant rarement.	Expert-conseil		1. On présume un maximum de quatre changements d'équipage en une saison, un ou deux vols au-dessus de l'eau par personne et par changement d'équipage.
	7	Projets d'infrastructure	Tout le personnel de la GCC et n'appartenant pas à la GCC participant à un projet d'infrastructure où le personnel du projet utilise des hélicoptères de la GCC pour se déplacer au-dessus de l'eau.	Voir le commentaire 2.	Expert-conseil		1. Comprend les projets d'infrastructure où les hélicoptères de la GCC sont utilisés pour transporter des employés de la GCC ainsi que des employés et des entrepreneurs n'appartenant pas à la GCC vers et depuis le site du projet lorsque le plan de vol passe au-dessus de l'eau. 2. Les besoins particuliers en matière de formation doivent être déterminés dans le cadre du plan de projet, en fonction de la durée du projet et du nombre moyen de vols prévu par membre du personnel du projet.

Population 3 – Passagers occasionnels

Catégorie de formation	Population	Descripteur	Critères	Besoins en formation	Capacité annuelle estimée	Intervalle des formations de remise à niveau	Autres commentaires
Opérations de vol de routine de la GCC	1	Équipage aérien	Tous les pilotes de TC et les techniciens d'entretien d'aéronefs	Formation HUET complète	Expert-conseil	3 ans	1. Formation dispensée par Transports Canada
	2	Passagers fréquents	Les employés de la GCC embarquant sur plus de 12 vols par an	Formation HUET complète	Expert-conseil	5 ans + examen vidéo annuel	1. 1 à 2 jours 2. Comprend une formation théorique (en classe) et une formation pratique dans une piscine avec simulateur d'hélicoptère renversé.
	3	Passagers occasionnels	4 à 12 vols par an	Formation de familiarisation aux procédures d'urgence	Expert-conseil	5 ans + examen vidéo annuel	1. Comprend une demi-journée de formation théorique et une demi-journée de formation sur les EPI (combinaisons d'immersion). 2. Doit inclure l'enfilage de combinaisons d'immersion et peut inclure une formation en piscine sur les EPI.
	4	Passagers volant rarement	1 à 3 vols par an	Séance d'information sur la sécurité avant le vol	Expert-conseil	Avant le vol	1. Fonctionnaires du gouvernement, personnel d'évaluation médicale, médias 2. Expert-conseil pour définir les points d'enseignement pour le cours vidéo en ligne/procédures au-dessus de l'eau en hélicoptère
Opérations de vol à des fins particulières de la GCC	5	Entrepreneurs	Les entrepreneurs et les employés d'autres ministères utilisant les hélicoptères de la GCC pour des déplacements au-dessus des eaux.	Les besoins en formation sont proportionnels aux paramètres pour les passagers fréquents/occasionnels/volant rarement.	Expert-conseil		1. Entrepreneurs, employés d'autres ministères (relevés sur la faune, observation des baleines, etc.) 2. L'énoncé des travaux des entrepreneurs devrait normalement exiger que l'entrepreneur soit formé en fonction des normes de la GCC, avec une exigence technique. 3. La formation des employés d'autres ministères doit être assurée par leur ministère selon les normes de la GCC. 4. Pour les contrats d'urgence, les exigences de formation pour les entrepreneurs peuvent être adaptées en fonction de l'urgence de la situation. (autorité d'approbation)
	6	Changements d'équipage de navires	Personnel de la GCC + MPO/autres ministères + scientifiques civils utilisant des hélicoptères pour effectuer des changements d'équipage.	Les besoins en formation sont proportionnels aux paramètres pour les passagers fréquents/occasionnels/volant rarement.	Expert-conseil		1. On présume un maximum de quatre changements d'équipage en une saison, un ou deux vols au-dessus de l'eau par personne et par changement d'équipage.
	7	Projets d'infrastructure	Tout le personnel de la GCC et n'appartenant pas à la GCC participant à un projet d'infrastructure où le personnel du projet utilise des hélicoptères de la GCC pour des déplacements au-dessus de l'eau.	Voir le commentaire 2.	Expert-conseil		1. Comprend les projets d'infrastructure où les hélicoptères de la GCC sont utilisés pour transporter des employés de la GCC ainsi que des employés et des entrepreneurs de projet n'appartenant pas à la GCC vers et depuis le site du projet lorsque le plan de vol passe au-dessus de l'eau. 2. Les besoins particuliers en matière de formation doivent être déterminés dans le cadre du plan de projet, en fonction de la durée du projet et du nombre moyen de vols prévu par membre du personnel du projet.

Population 4 – Passagers volant rarement

Catégorie de formation	Population	Descripteur	Critères	Besoins en formation	Capacité annuelle estimée	Intervalle des formations de remise à niveau	Autres commentaires
Opérations de vol de routine de la GCC	1	Équipage aérien	Tous les pilotes de TC et les techniciens d'entretien d'aéronefs	Formation HUET complète	Expert-conseil	3 ans	1. Formation dispensée par Transports Canada
	2	Passagers fréquents	Les employés de la GCC embarquant sur plus de 12 vols par an	Formation HUET complète	Expert-conseil	5 ans + examen vidéo annuel	1. 1 à 2 jours 2. Comprend une formation théorique (en classe) et une formation pratique dans une piscine avec simulateur d'hélicoptère renversé.
	3	Passagers occasionnels	4 à 12 vols par an	Formation de familiarisation aux procédures d'urgence	Expert-conseil	5 ans + examen vidéo annuel	1. Comprend une demi-journée de formation théorique et une demi-journée de formation sur les EPI (combinaisons d'immersion). 2. Doit inclure l'enfilage de combinaisons d'immersion et peut inclure une formation en piscine sur les EPI.
	4	Passagers volant rarement	1 à 3 vols par an	Séance d'information sur la sécurité avant le vol	Expert-conseil	Avant le vol	1. Fonctionnaires du gouvernement, personnel d'évaluation médicale, médias 2. Expert-conseil pour définir les points d'enseignement pour le cours vidéo en ligne/procédures au-dessus de l'eau en hélicoptère
Opérations de vol à des fins particulières de la GCC	5	Entrepreneurs	Les entrepreneurs et les employés d'autres ministères utilisant les hélicoptères de la GCC pour des déplacements au-dessus des eaux.	Les besoins en formation sont proportionnels aux paramètres pour les passagers fréquents/occasionnels/volant rarement.	Expert-conseil		1. Entrepreneurs, employés d'autres ministères (relevés sur la faune, observation des baleines, etc.) 2. L'énoncé des travaux des entrepreneurs devrait normalement exiger que l'entrepreneur soit formé en fonction des normes de la GCC, avec une exigence technique. 3. La formation des employés d'autres ministères doit être assurée par leur ministère selon les normes de la GCC. 4. Pour les contrats d'urgence, les exigences de formation pour les entrepreneurs peuvent être adaptées en fonction de l'urgence de la situation. (autorité d'approbation)
	6	Changements d'équipage de navires	Personnel de la GCC + MPO/autres ministères + scientifiques civils utilisant des hélicoptères pour effectuer des changements d'équipage.	Les besoins en formation sont proportionnels aux paramètres pour les passagers fréquents/occasionnels/volant rarement.	Expert-conseil		1. On présume un maximum de quatre changements d'équipage en une saison, un ou deux vols au-dessus de l'eau par personne et par changement d'équipage.
	7	Projets d'infrastructure	Tout le personnel de la GCC et n'appartenant pas à la GCC participant à un projet d'infrastructure où le personnel du projet utilise des hélicoptères de la GCC pour des déplacements au-dessus de l'eau.	Voir le commentaire 2.	Expert-conseil		1. Comprend les projets d'infrastructure où les hélicoptères de la GCC sont utilisés pour transporter des employés de la GCC ainsi que des employés et des entrepreneurs de projet n'appartenant pas à la GCC vers et depuis le site du projet lorsque le plan de vol passe au-dessus de l'eau. 2. Les besoins particuliers en matière de formation doivent être déterminés dans le cadre du plan de projet, en fonction de la durée du projet et du nombre moyen de vols prévu par membre du personnel du projet.

Population 5 – Entrepreneurs, employés d'autres ministères

Catégorie de formation	Population	Descripteur	Critères	Besoins en formation	Capacité annuelle estimée	Intervalle des formations de remise à niveau	Autres commentaires
Opérations de vol de routine de la GCC	1	Équipage aérien	Tous les pilotes de TC et les techniciens d'entretien d'aéronefs	Formation HUET complète	Expert-conseil	3 ans	1. Formation dispensée par Transports Canada
	2	Passagers fréquents	Les employés de la GCC embarquant sur plus de 12 vols par an	Formation HUET complète	Expert-conseil	5 ans + examen vidéo annuel	1. 1 à 2 jours 2. Comprend une formation théorique (en classe) et une formation pratique dans une piscine avec simulateur d'hélicoptère renversé.
	3	Passagers occasionnels	4 à 12 vols par an	Formation de familiarisation aux procédures d'urgence	Expert-conseil	5 ans + examen vidéo annuel	1. Comprend une demi-journée de formation théorique et une demi-journée de formation sur les EPI (combinaisons d'immersion). 2. Doit inclure l'enfilage de combinaisons d'immersion et peut inclure une formation en piscine sur les EPI.
	4	Passagers volant rarement	1 à 3 vols par an	Séance d'information sur la sécurité avant le vol	Expert-conseil	Avant le vol	1. Fonctionnaires du gouvernement, personnel d'évaluation médicale, médias 2. Expert-conseil pour définir les points d'enseignement pour le cours vidéo en ligne/procédures au-dessus de l'eau en hélicoptère
Opérations de vol à des fins particulières de la GCC	5	Entrepreneurs	Les entrepreneurs et les employés d'autres ministères utilisant les hélicoptères de la GCC pour des déplacements au-dessus des eaux.	Les besoins en formation sont proportionnels aux paramètres pour les passagers fréquents/occasionnels/volant rarement.	Expert-conseil		1. Entrepreneurs, employés d'autres ministères (relevés sur la faune, observation des baleines, etc.) 2. L'énoncé des travaux des entrepreneurs devrait normalement exiger que l'entrepreneur soit formé en fonction des normes de la GCC, avec une exigence technique. 3. La formation des employés d'autres ministères doit être assurée par leur ministère selon les normes de la GCC. 4. Pour les contrats d'urgence, les exigences de formation pour les entrepreneurs peuvent être adaptées en fonction de l'urgence de la situation. (autorité d'approbation)
	6	Changements d'équipage de navires	Personnel de la GCC + MPO/autres ministères + scientifiques civils utilisant des hélicoptères pour effectuer des changements d'équipage.	Les besoins en formation sont proportionnels aux paramètres pour les passagers fréquents/occasionnels/volant rarement.	Expert-conseil		1. On présume un maximum de quatre changements d'équipage en une saison, un ou deux vols au-dessus de l'eau par personne et par changement d'équipage.
	7	Projets d'infrastructure	Tout le personnel de la GCC et n'appartenant pas à la GCC participant à un projet d'infrastructure où le personnel du projet utilise des hélicoptères de la GCC pour des déplacements au-dessus de l'eau.	Voir le commentaire 2.	Expert-conseil		1. Comprend les projets d'infrastructure où les hélicoptères de la GCC sont utilisés pour transporter des employés de la GCC ainsi que des employés et des entrepreneurs de projet n'appartenant pas à la GCC vers et depuis le site du projet lorsque le plan de vol passe au-dessus de l'eau. 2. Les besoins particuliers en matière de formation doivent être déterminés dans le cadre du plan de projet, en fonction de la durée du projet et du nombre moyen de vols prévu par membre du personnel du projet.

Population 6 – Changements d'équipage de navires

Catégorie de formation	Population	Descripteur	Critères	Besoins en formation	Capacité annuelle estimée	Intervalle des formations de recyclage	Autres commentaires
Opérations de vol de routine de la GCC	1	Équipage aérien	Tous les pilotes de TC et les techniciens d'entretien d'aéronefs	Formation HUET complète	Expert-conseil	3 ans	1. Formation dispensée par Transports Canada
	2	Passagers fréquents	Les employés de la GCC embarquant sur plus de 12 vols par an	Formation HUET complète	Expert-conseil	5 ans + examen vidéo annuel	1. 1 à 2 jours 2. Comprend une formation théorique (en classe) et une formation pratique dans une piscine avec simulateur d'hélicoptère renversé.
	3	Passagers occasionnels	4 à 12 vols par an	Formation de familiarisation aux procédures d'urgence	Expert-conseil	5 ans + examen vidéo annuel	1. Comprend une demi-journée de formation théorique et une demi-journée de formation sur les EPI (combinaisons d'immersion). 2. Doit inclure l'enfilage de combinaisons d'immersion et peut inclure une formation en piscine sur les EPI.
	4	Passagers volant rarement	1 à 3 vols par an	Séance d'information sur la sécurité avant le vol	Expert-conseil	Avant le vol	1. Fonctionnaires du gouvernement, personnel d'évaluation médicale, médias 2. Expert-conseil pour définir les points d'enseignement pour le cours vidéo en ligne/procédures au-dessus de l'eau en hélicoptère
Opérations de vol à des fins particulières de la GCC	5	Entrepreneurs	Les entrepreneurs et les employés d'autres ministères utilisant les hélicoptères de la GCC pour des déplacements au-dessus des eaux.	Les besoins en formation sont proportionnels aux paramètres pour les passagers fréquents/occasionnels/volant rarement.	Expert-conseil		1. Entrepreneurs, employés d'autres ministères (relevés sur la faune, observation des baleines, etc.) 2. L'énoncé des travaux des entrepreneurs devrait normalement exiger que l'entrepreneur soit formé en fonction des normes de la GCC, avec une exigence technique. 3. La formation des employés d'autres ministères doit être assurée par leur ministère selon les normes de la GCC. 4. Pour les contrats d'urgence, les exigences de formation pour les entrepreneurs peuvent être adaptées en fonction de l'urgence de la situation. (autorité d'approbation)
	6	Changements d'équipage de navires	Personnel de la GCC + MPO/autres ministères + scientifiques civils utilisant des hélicoptères pour effectuer des changements d'équipage.	Les besoins en formation sont proportionnels aux paramètres pour les passagers fréquents/occasionnels/volant rarement.	Expert-conseil		1. On présume un maximum de quatre changements d'équipage en une saison, un ou deux vols au-dessus de l'eau par personne et par changement d'équipage.
	7	Projets d'infrastructure	Tout le personnel de la GCC et n'appartenant pas à la GCC participant à un projet d'infrastructure où le personnel du projet utilise des hélicoptères de la GCC pour des déplacements au-dessus de l'eau.	Voir le commentaire 2.	Expert-conseil		1. Comprend les projets d'infrastructure où les hélicoptères de la GCC sont utilisés pour transporter des employés de la GCC ainsi que des employés et des entrepreneurs de projet n'appartenant pas à la GCC vers et depuis le site du projet lorsque le plan de vol passe au-dessus de l'eau. 2. Les besoins particuliers en matière de formation doivent être déterminés dans le cadre du plan de projet, en fonction de la durée du projet et du nombre moyen de vols prévu par membre du personnel du projet.

Population 7 – Projets d’infrastructure

Catégorie de formation	Population	Descripteur	Critères	Besoins en formation	Capacité annuelle estimée	Intervalle des formations de remise à niveau	Autres commentaires
Opérations de vol de routine de la GCC	1	Équipage aérien	Tous les pilotes de TC et les techniciens d’entretien d’aéronefs	Formation HUET complète	Expert-conseil	3 ans	1. Formation dispensée par Transports Canada
	2	Passagers fréquents	Les employés de la GCC embarquant sur plus de 12 vols par an	Formation HUET complète	Expert-conseil	5 ans + examen vidéo annuel	1. 1 à 2 jours 2. Comprend une formation théorique (en classe) et une formation pratique dans une piscine avec simulateur d’hélicoptère renversé.
	3	Passagers occasionnels	4 à 12 vols par an	Formation de familiarisation aux procédures d’urgence	Expert-conseil	5 ans + examen vidéo annuel	1. Comprend une demi-journée de formation théorique et une demi-journée de formation sur les EPI (combinaisons d’immersion). 2. Doit inclure l’enfilage de combinaisons d’immersion et peut inclure une formation en piscine sur les EPI.
	4	Passagers volant rarement	1 à 3 vols par an	Séance d’information sur la sécurité avant le vol	Expert-conseil	Avant le vol	1. Fonctionnaires du gouvernement, personnel d’évaluation médicale, médias 2. Expert-conseil pour définir les points d’enseignement pour le cours vidéo en ligne/procédures au-dessus de l’eau en hélicoptère
Opérations de vol à des fins particulières de la GCC	5	Entrepreneurs	Les entrepreneurs et les employés d’autres ministères utilisant les hélicoptères de la GCC pour des déplacements au-dessus des eaux.	Les besoins en formation sont proportionnels aux paramètres pour les passagers fréquents/occasionnels/volant rarement.	Expert-conseil		1. Entrepreneurs, employés d’autres ministères (relevés sur la faune, observation des baleines, etc.) 2. L’énoncé des travaux des entrepreneurs devrait normalement exiger que l’entrepreneur soit formé en fonction des normes de la GCC, avec une exigence technique. 3. La formation des employés d’autres ministères doit être assurée par leur ministère selon les normes de la GCC. 4. Pour les contrats d’urgence, les exigences de formation pour les entrepreneurs peuvent être adaptées en fonction de l’urgence de la situation. (autorité d’approbation)
	6	Changements d’équipage de navires	Personnel de la GCC + MPO/autres ministères + scientifiques civils utilisant des hélicoptères pour effectuer des changements d’équipage.	Les besoins en formation sont proportionnels aux paramètres pour les passagers fréquents/occasionnels/volant rarement.	Expert-conseil		1. On présume un maximum de quatre changements d’équipage en une saison, un ou deux vols au-dessus de l’eau par personne et par changement d’équipage.
	7	Projets d’infrastructure	Tout le personnel de la GCC et n’appartenant pas à la GCC participant à un projet d’infrastructure où le personnel du projet utilise des hélicoptères de la GCC pour des déplacements au-dessus de l’eau.	Voir le commentaire 2.	Expert-conseil		1. Comprend les projets d’infrastructure où les hélicoptères de la GCC sont utilisés pour transporter des employés de la GCC ainsi que des employés et des entrepreneurs de projet n’appartenant pas à la GCC vers et depuis le site du projet lorsque le plan de vol passe au-dessus de l’eau. 2. Les besoins particuliers en matière de formation doivent être déterminés dans le cadre du plan de projet, en fonction de la durée du projet et du nombre moyen de vols prévu par membre du personnel du projet.

Étape suivante – Expert-conseil (1)

- Les rôles de l'expert-conseil
 - Effectuer des recherches sur les options disponibles et les besoins de formation
 - Fournir des conseils d'experts sur des questions précises et mener des recherches pour offrir un soutien.
- Recherche
 - Analyse de l'environnement
 - Politiques de formation des exploitants d'hélicoptères gouvernementaux et privés similaires
 - Programmes de formation canadiens/nord-américains actuels (disponibles sur le marché)
 - Lieux, contenu, durée, coût
 - Formation en direct, formation en classe, formation en ligne, autres méthodes d'enseignement
 - Estimer la capacité initiale (ponctuelle) et annuelle de formation de la GCC
 - Basé sur l'analyse des opérations de vol de la GCC au cours des 5 dernières années
 - Estimation en fonction des populations 1 à 7
 - Analyse coûts-avantages
 - Installations et produits de formation appartenant à la GCC ou à l'entrepreneur



Étape suivante – Expert-conseil (2)

- Conseils
 - Contenu recommandé du cours en fonction des exigences de la GCC (système de formation à 3 niveaux)
 - Politiques de formation de la GCC
 - Valider les populations de la GCC en fonction de la fréquence des vols
 - Aptitude médicale à la formation
 - Politique d'exemption.
 - Logistique
 - Combinaisons d'immersion
 - Approvisionnement, stockage, entretien, certification des combinaisons utilisées pour la formation
 - Changements recommandés au Manuel de l'EPI de la GCC
 - Programmes de formation canadiens actuels (disponibles sur le marché)
 - Lieux, contenu, durée, coût
 - Formation en direct, formation en classe, formation en ligne, autres méthodes d'enseignement
 - Approvisionnement
 - Inclusions recommandées dans l'énoncé des travaux (EDT) de la demande de propositions (DP)
 - Critères techniques de qualification des soumissionnaires potentiels



Étape suivante – Expert-conseil (3)

- Critères de qualification technique des soumissionnaires potentiels
 - Expérience
 - Pour les exploitants gouvernementaux ou privés d'hélicoptères au Canada ou aux États-Unis.
 - Industrie aéronautique (exploitation d'hélicoptères en mer)
 - Systèmes de gestion de la sécurité
 - Approvisionnement du gouvernement du Canada
 - Qualifications professionnelles
 - Licence de pilote de TC
 - Formation : BOSIET, HUET, autre formation pertinente
 - OPITO



Premières réflexions sur le contrat de formation

- Critères de qualification technique des soumissionnaires potentiels
 - Expérience actuelle en matière d'HUET
 - Programme de formation basé sur la configuration Bell 412/429 de la GCC
 - Maquettes et simulateurs de formation
 - 100 % fournis par l'entrepreneur, y compris les EPI de type GCC
 - Sécurité
 - La sécurité pendant la formation relève à 100 % de la responsabilité de l'entrepreneur
 - Formateurs certifiés par l'OPITO
 - Plongeurs sauveteurs qualifiés pour la formation en piscine/simulateur
 - Peut faire l'objet d'un audit par l'équipe de Gestion de la sécurité de la Garde côtière (GSGC)
- Énoncé des travaux
 - Produits livrables précis (avec les conseils de l'expert-conseil)
 - Capacité de formation annuelle minimale
 - Système de formation à trois niveaux
 - La formation doit être dispensée au Canada (lieux à déterminer)



Des questions?





Canada 